

Du registre aux délibérations du Conseil Communal, il a été extrait ce qui suit :

Séance du 25 avril 2024

Présents : M. DESMARLIERES, Bourgmestre-Président
M. STREBELLE, Mmes SCULIER et HUBEAU, Echevins
M. PATERNOTTE, Mmes LIEGEOIS et RENARD, M. NIEZEN, Mmes
BROHEE, FACQ et GALLEMAERS, Mrs RASSART et THYS, Conseillers.
M. ROLIN, Président du CPAS, assistant à la séance avec voix consultative.
Mme KOWALSKA, Directrice générale.

Excusés : /

OBJET : Société Terrienne de Crédit Social du Hainaut – Assemblée générale du 18 avril 2024 – Ordre du jour – Prise d'acte.

LE CONSEIL COMMUNAL, réuni en séance publique ;

Vu l'affiliation de la Commune à la Société Terrienne de Crédit Social du Hainaut ;

Considérant que la Commune de Brugelette a été convoquée à participer à l'Assemblée générale de la Société Terrienne de Crédit Social du Hainaut prévue le jeudi 18 avril 2024 à 15 heures ;

Vu la délibération du Conseil communal en séance du 28 décembre 2018 désignant 5 représentants communaux aux Assemblées générales de la Société Terrienne de Crédit Social du Hainaut ;

Qu'il convient donc de soumettre au suffrage du Conseil communal tous les points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale de la Société Terrienne de Crédit Social du Hainaut :

1. Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 22 mai 2023 – Prise d'acte ;
2. Rapport de gestion 2023 ;
3. Comptes annuels 2023 et rapport du Commissaire-réviseur – Présentation et approbation des comptes annuels 2023 ;
4. Affectation du résultat ;
5. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire-Réviseur ;

Vu les documents transmis par la Société Terrienne de Crédit Social du Hainaut, accompagnant l'invitation à cette Assemblée générale prévue le jeudi 18 avril 2024 à 15 heures ;

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Après en avoir délibéré ;

PREND ACTE :

Article 1^{er} : Des différents points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de la Société Terrienne de Crédit Social du Hainaut qui s'est tenue le jeudi 18 avril 2024.

En séance à Brugelette, date que dessus.

PAR LE CONSEIL COMMUNAL

La Directrice générale,
(s) Karolina KOWALSKA

Le Président,
(s) André DESMARLIERES

Pour expédition conforme,

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

Karolina KOWALSKA

André DESMARLIERES